

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL 23 mars 2023 Compte rendu sommaire

Date de convocation : 17 mars 2023

Étaient présents : Xavier TESTARD, Maire ; Joëlle REVEILLÈRE, Alain DIXNEUF, Christine CHALOPIN, adjoints ; Laurent CHAUVEAU, Olivier DUPÉ, Fabienne GABILLÉ, Céline GUILBERT, Gaël HERAULT, David LANCELOT, Emmanuel LEGEAY, Romain MARCONNET, Philippe MARTIN, Thérèse SOURISSE

Étaient excusées : Bénédicte BACLE, Gaëlle BIBARD, Jérémie BOUSSEAU, Myriam BREMOND, Christine CRUARD

Secrétaire de séance : Céline GUILBERT

Le PV du 7 février 2023 est validé à l'unanimité.

* COMPTES DE GESTION 2022

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable à l'ordonnateur (le Maire) et correspond donc à l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal. Les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité.

* COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Le conseil valide les résultats de l'exercice 2022 (voir tableaux en annexe 1).

* AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 DES BUDGETS MAIRIE ET CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Budget Mairie	
Excédent 2022	219 056.94 €
Affecté à l'investissement 2023 Mairie (doit couvrir le déficit d'investissement 2023) (= Recette d'investissement à l'article 1068)	150 000.00 €
Reste à reporter en recette de fonctionnement 2023 mairie (Recette de fonctionnement à l'article R 002)	69 056.94 €

Budget Centre Municipal de Santé	
Excédent 2022	70 272.23 €
Affecté à l'investissement 2023 budget bâtiment pôle santé (doit couvrir le déficit d'investissement 2023) (= Recette d'investissement à l'article 1068)	60 272.23 €
Affecté au fonctionnement 2023 budget bâtiment pôle santé	10 000.00 €

* TAUX DES TAXES LOCALES POUR 2023

Le conseil municipal valide à l'unanimité des présents une augmentation des taux des taxes locales de +0.3 % pour l'année 2023 portant ainsi les taux à :

- Foncier bâti : 48.82 %
- Foncier non bâti : 50.20 %
- Taxe d'habitation : 18.48 %

* BUDGETS PRIMITIFS 2023

A l'unanimité des présents, le conseil municipal vote les budgets primitifs 2023 équilibrés en recettes et dépenses ainsi qu'il suit :

Budget	Section Fonctionnement	Section Investissement
Budget principal Commune	1 289 542.94	1 461 030.24
Centre Municipal de Santé	389 800.00	7 226.28
Bâtiment Pôle Santé	10 000.00	1 366 790.86
Lotissement Les Boussains 2	6 477.00	0.00
Lotissement Les Genêts	465 325.86	95 816.16
Lotissement Farineau 2	270 135.33	29 773.38
Lotissement Le Coteau du Pinier	250 002.00	262 425.50

*** AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS : CONVENTION MAITRISE D'OUVRAGE UNIQUE**

Dans le cadre des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement, d'eau potable et de voirie rue de l'Auriet, rue des Noues, rue Joachim du Bellay et rue des Moulins, le conseil valide à l'unanimité des présents la signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec l'Agglomération du Choletais qui a la compétence et est chargée de gérer cette opération dans sa totalité. Le coût total de cette opération est estimé à 1 305 000.00 € dont 125 000.00 € supportés par la commune de Coron et 1 180 000.00 € par l'Agglomération du Choletais.

*** LOTISSEMENT LES GENÊTS : VENTE DE LOT**

Le conseil valide à l'unanimité la vente du lot 13 (812 m²) au profit de M ROMAN Matthieu et Mme DESNOËS Chloé pour un montant de 43 848.00 € TTC

*** LOTISSEMENT FARINEAU 2 : VENTE DE LOT**

Le conseil valide à l'unanimité la vente du lot 7 (1 729 m²) au profit de M et Mme CARON Georges pour un montant de 75 833.94 € TTC

*** SIEMML : CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES FOURNITURES D'ÉNERGIE**

Signature de la nouvelle convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture d'énergies à compter du 1^{er} janvier 2024 avec désignation du SIEMML comme coordonnateur.

*** TARIFS ENFANCE/JEUNESSE ET CAMPS 2023**

Le conseil valide à l'unanimité des présents la nouvelle grille de tarification des services enfance-jeunesse et camps, tarifs applicable au 17 avril 2023 ainsi qu'elle est présentée (voir annexe 2).

*** AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS**

- Retour sur le séminaire destiné aux élus organisé par l'Agglomération du Choletais le 1^{er} mars 2023
- Pas de préemption pour le bien situé 5 rue David d'Angers
- En accord avec la délibération prise en février 2023 quant aux subventions attribuées aux associations, les montants suivants sont accordés aux associations qui viennent de solliciter la commune :
 - 170.00 € pour le Foyer Socio-Educatif de Vihiers,
 - 570.00 € pour l'association Gymnastique et Danse ACP Vihiers,
 - 105.00 € pour l'association FCL Vihiers Tennis de Table,
 - 120.00 € pour l'association ESTVC (tennis).

*** COMMISSIONS COMMUNALES**

*Affaires sociales : balade numérique BALUDIK mise en place en partenariat avec la ludothèque du Choletais à partir du 13 mai 2023 / le concert Duo Espace proposé par le conservatoire de Cholet le dimanche

*Aménagement de l'espace : les travaux d'aménagement du chemin de Vertu continuent avec la mise en place de tabourets pour l'assainissement / les études du futur lotissement Le Coteau du Pinier sont toujours en cours et se compliquent un peu en raison de la loi climat résilience et la présence d'une zone humide dans le secteur

*Patrimoine : une première réunion de chantier concernant le bâtiment pôle santé est prévue le mercredi 29 mars prochain avec la présence de Maine et Loire Habitat (assistant maîtrise d'ouvrage), l'architecte et les entreprises retenues pour le marché de travaux.

*Communication : le flash infos sera distribué fin de semaine prochaine

*Santé : le dossier d'ESP CLAP (Equipe de Soins Primaires Coordonnée Localement Autour du Patient) déposé auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) a été validé par ce dernier

VU par Nous, TESTARD Xavier, Maire de CORON pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'ART. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Coron le 28 mars 2023

Le Maire, Xavier TESTARD

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
		A		G	
	Section de fonctionnement	A	1 105 538,44	G	1 217 546,28
	Section d'investissement	B	1 027 154,28	H	753 120,68
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	107 049,10
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	177 632,94
		(si déficit)		(si excédent)	
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	2 132 692,72	= G + H + I + J	2 255 349,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	148 661,38	L	523 853,98
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	148 661,38	= K + L	523 853,98
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 105 538,44	= G + I + K	1 324 595,38
	Section d'investissement	= B + D + F	1 175 815,66	= H + J + L	1 454 607,60
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	2 281 354,10	= G + H + I + J + K + L	2 779 202,98

BUDGET ANNEXE BÂTIMENT PÔLE SANTÉ

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
		A		G	
	Section de fonctionnement	A	0,00	G	0,00
	Section d'investissement	B	27 305,14	H	311 024,55
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	16 360,00	J	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	43 665,14	= G + H + I + J	311 024,55
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	0,00	= G + I + K	0,00
	Section d'investissement	= B + D + F	43 665,14	= H + J + L	311 024,55
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	43 665,14	= G + H + I + J + K + L	311 024,55

BUDGET ANNEXE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
		A		G	
	Section de fonctionnement	A	330 914,56	G	401 186,79
	Section d'investissement	B	313 157,93	H	39 713,52
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	276 670,69
		(si déficit)		(si excédent)	
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	644 072,49	= G + H + I + J	717 571,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	330 914,56	= G + I + K	401 186,79
	Section d'investissement	= B + D + F	313 157,93	= H + J + L	316 384,21
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	644 072,49	= G + H + I + J + K + L	717 571,00

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES BOUSSAINS 2

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
		A		G	
	Section de fonctionnement	A	39 399,91	G	34 710,20
	Section d'investissement	B	0,00	H	39 399,91
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	1 787,29	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	39 399,91	J	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	80 587,11	= G + H + I + J	74 110,11
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	41 187,20	= G + I + K	34 710,20
	Section d'investissement	= B + D + F	39 399,91	= H + J + L	39 399,91
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	80 587,11	= G + H + I + J + K + L	74 110,11

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GENÊTS

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
		A	G		
	Section de fonctionnement	171 943,61		252 512,19	
	Section d'investissement	95 816,16		171 446,28	
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	186 684,72
		(si déficit)		(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	171 446,28	J	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D		= G + H + I + J	
		439 206,05		610 643,19	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F		= K + L	
		0,00		0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E		= G + I + K	
		171 943,61		439 196,91	
	Section d'investissement	= B + D + F		= H + J + L	
		267 262,44		171 446,28	
TOTAL CUMULE		= A + B + C + D + E + F		= G + H + I + J + K + L	
		439 206,05		610 643,19	

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT FARINEAU 2

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
		A	G		
	Section de fonctionnement	88 998,78		92 472,24	
	Section d'investissement	29 773,38		49 472,45	
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	204 981,61
		(si déficit)		(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	49 472,45	J	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D		= G + H + I + J	
		168 244,61		346 926,30	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F		= K + L	
		0,00		0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E		= G + I + K	
		88 998,78		297 453,85	
	Section d'investissement	= B + D + F		= H + J + L	
		79 245,83		49 472,45	
TOTAL CUMULE		= A + B + C + D + E + F		= G + H + I + J + K + L	
		168 244,61		346 926,30	

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE COTEAU DU PINIER

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
		A	G		
	Section de fonctionnement	12 425,50		12 425,50	
	Section d'investissement	12 425,50		9 453,00	
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	9 453,00	J	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D		= G + H + I + J	
		34 304,60		21 878,50	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F		= K + L	
		0,00		0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E		= G + I + K	
		12 426,10		12 425,50	
	Section d'investissement	= B + D + F		= H + J + L	
		21 878,50		9 453,00	
TOTAL CUMULE		= A + B + C + D + E + F		= G + H + I + J + K + L	
		34 304,60		21 878,50	